

SAINT MELCHIADE OU MILTIADE, PAPE

(314)

Fêté le 10 décembre

«Melchiade ou Miltiade, dit le Liber Pontificalis, était né en Afrique; il siégea trois ans, sept mois et douze jours, depuis le consulat de Maximien (310), jusqu'aux ides de janvier, sous le consulat de Volusien et Anianus (10 janvier 314). Par une constitution, il défendit à tous les fidèles de jeûner le jeudi et le dimanche, parce que les Manichéens, véritables idolâtres qui infestaient alors la ville de Rome, avaient choisi ces deux jours pour leurs jeûnes solennels. Il régularisa par un décret la distribution du pain fermenté, béni par l'évêque sous le nom d'Eulogies. En une ordination au mois de décembre, il imposa les mains à sept prêtres, cinq diacres et douze évêques destinés à diverses églises. Il fut enseveli dans la crypte pontificale de la catacombe de Saint-Calliste, sur la voie Appienne. Après lui le siège pontifical resta vacant seize jours».

La première année du pontificat de saint Melchiade (311) fut marquée par la consommation du schisme des Donatistes. Les évêques d'Afrique, profitant de la paix qui venait d'être rendue à l'Eglise par l'empereur Galère, s'étaient rassemblés à Carthage pour donner un successeur à Mensurius, évêque de cette ville, mort pendant la persécution. Le diacre Cécilien fut élu d'une voix unanime. Félix, évêque d'Aptonge, lui imposa les mains, le fit asseoir dans la chaire épiscopale et lui remit l'inventaire des vases d'or et d'argent dont Mensurius avait confié la garde aux anciens de l'Eglise. Quelques-uns de ces infidèles dépositaires avaient espéré détourner à leur profit certains de ces objets précieux. Ils se liguèrent avec deux diacres intrigants, Botrus et Celeusius qui avaient osé afficher leurs prétentions au siège de Carthage. De concert avec ces ministres ambitieux, ils appelèrent ceux des évêques de Numidie qu'on n'avait pu convoquer à l'époque de l'ordination de Cécilien. Sous la direction de Donat, évêque de Cassis-Nigris, ville de Numidie, ils se formèrent en conciliabule et déposèrent Cécilien, sous prétexte que Félix d'Aptonge, qui lui avait imposé les mains, était un traître; que de plus Cécilien avait refusé de se rendre à leur assemblée; enfin, qu'étant encore diacre, il aurait empêché les fidèles de porter des secours aux Martyrs dans leurs cachots, durant la persécution de Dioclétien. Considérant donc le siège de Carthage comme vacant, ils élurent et ordonnèrent pour évêque le lecteur Majorin. Telle fut l'origine du long schisme de Carthage, connu sous le nom de schisme des Donatistes, parce que Donat, l'évêque de Cassis-Nigris, en fut le plus ardent et le principal fauteur.

Cependant Constantin venait de vaincre le tyran Maxence et de faire son entrée triomphale dans la ville éternelle. Les Donatistes lui présentèrent une requête pour appuyer leur schisme de son autorité. Pour toute réponse, Constantin chargea le Pape de les juger et de prononcer contre eux une sentence définitive. Conformément aux intentions de l'empereur, Melchiade ouvrit, le 2 octobre 313, dans l'antique palais de Latran, alors habité par l'impératrice Fausta, un concile composé de dix-neuf évêques d'Italie et des Gaules. Donat se présenta en personne pour soutenir les accusations calomnieuses que son parti ne cessait de mettre en avant contre Cécilien, l'évêque légitime de Carthage. Mais il ne réussit qu'à attirer sur lui-même la sévérité du concile. Convaincu d'avoir rebaptisé les hérétiques et d'avoir conféré l'ordination épiscopale à des traîtres notoirement connus pour tels, il fut excommunié. On examina ensuite en détail les actes du conciliabule des évêques de Numidie qui, en 311, avaient condamné Cécilien. On les trouva entachés d'irrégularités, de violence et d'esprit de parti. Chacun des chefs d'accusation articulés contre Cécilien fut ensuite discuté et pesé attentivement. Aucun ne supportait un examen sérieux ce n'était qu'un tissu d'inventions mensongères et de calomnies. La question ainsi élucidée, saint Melchiade, de l'avis unanime des évêques du concile, proclama l'innocence de Cécilien et la légitimité de son ordination. Mais, par cet esprit de haute prudence qui distingue toutes les mesures émanées du Saint-Siège, le Pape ne voulut séparer de sa communion ni les évêques qui avaient condamné Cécilien, ni ceux qui avaient été envoyés à Rome pour l'accuser. Il offrit même, ajoute saint Augustin, de recevoir dans sa communion ceux qui avaient été ordonnés par Majorin, l'évêque donatiste de Carthage en sorte que dans tous les lieux où se trouveraient deux évêques, à la suite du schisme, celui qui aurait l'ancienneté d'ordination serait maintenu et qu'on donnerait le premier siège vacant à l'autre. Donat fut seul excepté de cette mesure de miséricorde. On le condamna comme l'auteur de tout le trouble. Il repartit pour l'Afrique, plus animé que jamais et prêt à fomenter de nouvelles discordes.

Le pape saint Melchiade n'en vit pas la fin. Il mourut trois mois après, le 10 janvier 314. Sa modération, sa prudence et sa charité lui valurent les éloges de saint Augustin qui s'écrie, en parlant du saint Pontife : «Ô homme excellent ! ô vrai fils de la paix ! ô vrai père du peuple chrétien !» Il fut enterré dans le cimetière de Calliste, et transféré plus tard dans l'église de Saint-Sylvestre in *capite*, par saint Paul I^{er}.

tiré de : Les Petits Bollandistes; Vies des saints tome 14